

M. MacEachen, au nom de M. Trudeau, appuyé par M. McIlraith, propose,—Que ledit Bill soit maintenant lu une deuxième fois et déferé au comité spécial concernant le bill relatif aux langues officielles.

Il s'élève un débat:

A quatre heures de l'après-midi, la question «Que cette Chambre s'ajourne maintenant» est réputée présentée en conformité des dispositions de l'ordre spécial adopté plus tôt aujourd'hui et suivant les dispositions de l'article 40(1) du Règlement.

Après débat, ladite motion est réputée agréée.

Modifications de la composition des comités

Avis ayant été communiqué au greffier de la Chambre des communes suivant les dispositions de l'article 65(4)b) du Règlement, la liste des membres des comités est modifiée ainsi qu'il suit:

M. Goyer en remplacement de M. Buchanan sur la liste des membres du comité permanent des affaires extérieures et de la défense nationale.

M. Lewis en remplacement de M. Broadbent sur la liste des membres du comité permanent des finances, du commerce et des questions économiques.

M. Foster en remplacement de M. Serré sur la liste des membres du comité permanent du travail, de la main-d'œuvre et de l'immigration.

M. Yewchuk en remplacement de M. Ritchie sur la liste des membres du comité permanent de l'expansion économique régionale.

États et rapports déposés auprès du greffier de la Chambre

Les documents suivants, remis au greffier de la Chambre, sont déposés sur le bureau, suivant l'article 41(1) du Règlement, savoir:

Par M. Macdonald, membre du conseil privé de la reine,—Exemplaires des Décrets, ordonnances, et règlements statutaires publiés dans la Partie II de la *Gazette du Canada* du mercredi 14 mai 1969, conformément à l'article 7 de la Loi sur les règlements, chapitre 235, S.R.C., 1952. (Textes français et anglais)

Par M. Macdonald, membre du conseil privé de la reine,—Réponse à une Adresse à Son Excellence le Gouverneur général, en date du 15 janvier 1969, demandant copie de toute la correspondance échangée depuis le 1^{er} septembre 1967 entre le gouvernement du Canada et toute personne, tout organisme ou gouvernement au sujet de l'aménagement du passage du détroit de Northumberland.—(*Avis de motion portant production de documents n° 61*)

Par M. Macdonald,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 mai 1969, demandant copie de l'entente conclue entre le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien et la Société du crédit agricole, et prévoyant des prêts à long terme destinés aux Indiens qui cultivent des terres dans les réserves, ainsi que l'ont annoncé le 1^{er} mai 1969, le ministre de l'Agriculture et le ministre des Affaires indiennes et du Nord canadien.—(*Avis de motion portant production de documents n° 136*)

Par M. Macdonald,—Réponse à un ordre de la Chambre, en date du 14 mai 1969, demandant copie de toutes les conventions et de tous les accords signés